



Association Toulouse Pierre-Paul Riquet Rallye du Canal du Midi



39^{ème} édition du 17 au 22 août 2020

MODE DE SEJOUR

HEBERGEMENT COMPLET (limité à 150 personnes) - (490 € et 300 € moins de 25 ans)

Cette option inclut :

- ✚ la licence temporaire pour les participants non licenciés à leur fédération respective en France ou à l'étranger,
- ✚ le transport en bus des participants tout au long du rallye (aller-retour Toulouse-Béziers),
- ✚ l'hébergement (Auberge de jeunesse, hôtels...) du lundi au samedi,
- ✚ tous les repas du lundi matin au samedi matin,
- ✚ les services du rallye (infirmerie, ravitaillement sur l'eau, réparation et transport du matériel,
- ✚ une participation de 10 Euros au remplacement des platanes au bord du Canal du Midi (3000 Euros l'unité).

HEBERGEMENT LIBRE (illimité) - (125 € et 80 € moins de 25 ans)

Les participants prennent en charge leur hébergement, leurs repas et leur transport.

Cette option inclut :

- ✚ la licence temporaire pour les participants non licenciés à leur fédération respective en France ou à l'étranger,
- ✚ le transport en autobus, lors du retour sur Toulouse, le samedi,
- ✚ les services du rallye (infirmerie, ravitaillement sur l'eau, réparation et transport du matériel),
- ✚ le repas festif du vendredi soir,
- ✚ une participation de 10 Euros au remplacement des platanes au bord du Canal du Midi (3000 Euros l'unité).

Non inclus :

- ✚ les frais d'hébergement, le transport du matériel,
- ✚ les repas de midi peuvent être réservés et réglés à l'inscription (**16 € le repas**) dans la limite de 100 personnes.

- *Les animaux de compagnie ne sont pas admis sur le rallye et dans les lieux d'hébergement*
- *Le comité d'organisation ne peut prendre en charge les véhicules personnels mais trouver un lieu sûr pour les stationner pendant la semaine. Nous vous conseillons vivement de vous rendre à Toulouse par les transports en commun.*
- *Veillez à respecter les usagers du Canal, nos hôtes, les lieux d'hébergement et de camping, les alentours des écluses ainsi que les sites magnifiques qui nous accueillent.*
- *Tout débordement est passible de sanction qui pourrait se traduire par un renvoi et un remboursement au prorata des jours de participation.*
- *Le Comité d'Organisation décline toute responsabilité en cas de vol.*

LOCATION MATERIEL (dans la limite des disponibilités)

- ✚ forfait siège/chariot : **85 €** par personne soit **425 €** pour un bateau complet (5 sièges et chariot)
- ✚ vélo : **43 €**

REGLEMENT

La totalité de la participation financière et éventuellement la location de matériel doit être effectuée lors de l'inscription :

- ✚ par chèque à l'ordre de l'ATPPR à envoyer à Mme Marie-Christine TRIGO, 21 rue des Peupliers, 31850 MONTRABE
- ✚ par virement sur le compte bancaire de l'ATPPR à la Caisse d'Epargne Midi Pyrénées :

IBAN : FR76 1313 5000 8008 0055 7004 896 - BIC/SWIFT : CEPFRPP313

En cas de désistement **avant** le départ, celle-ci sera remboursée intégralement, **après** le départ et seulement en cas de force majeure, au prorata des jours de participation.

Contact/Informations : Marie-Christine TRIGO - tél : + 33 6 77 54 97 03 - atppr.canaldumidi@gmail.com

Rendez-vous : Lundi 17 août à 6h30 allées Paul Sabatier à TOULOUSE : départ des bus pour l'aire de Port Lauragais
Le Dimanche 16, nous vous accueillons au même endroit à Toulouse à partir de **15 h**.

Un hébergement peut être réservé (mais non pris en charge) pour la veille du départ (Hôtel Icare face à la gare)
Le comité d'organisation se réserve le droit de toutes modifications

L'Association Toulouse Pierre-Paul Riquet vous souhaite la bienvenue